

LES CAHIERS DE L'

Entre

LOISIRS-CULTURE

Deux

GASTRONOMIE

Mers

20 F

N° 39

JUILLET-AOÛT 2000

CITROÛTE



EDITO

DE FREUD,
DES LAMPROIES...
ET D'AUTRES ANIMAUX

LES PORTS DE PECHE
au XVIII^e siècle

HOMMAGE AU DERNIER
GABARIER

LES ARBRES DE
LA SAUVE-MAJEURE
Le chêne vert

VISITEZ LE CHATEAU
DE VAYRES

BIBLIOGRAPHIE

DES IDÉES POUR
ÉVITER LA TÉLÉ

LE MASCARET
Poésie

CONTE FICTION

EDITO

Les dépendeurs d'andouilles

NOUS avons copieusement arrosé notre entrée dans le troisième millénaire et l'on commençait à peine à émerger d'une gueule de bois mémorable lorsqu'en début d'année 2000 (annoncée sous les meilleurs auspices, pensez donc la croissance n'avait jamais été aussi croissante) l'on apprenait que le chocolat était menacé !

Le mariage de la fève avec le beurre de cacao allait être remplacé par une sorte de Pacs unissant cette fois fève à graisse végétale, « végétalisante ou végétante », mais en tout cas graisse de peu, donc moins onéreuse, donc plus rentable pour les gros trusts agro-alimentaires. Ces compagnies où les « bookmarqueteurs » salivent davantage devant les cours de la bourse que devant un « palet d'or ».

Il y eut bien quelques résistances de la

part d'accros au chocolat pour partir en croisade avec, portant le flambeau, chocolatiers français renommés comme il se doit dans le monde entier, car de France : creuset de la bouffe, où péché de gourmandise vous ouvre tout droit le paradis. Référence fut faite au fondant, au croquant, à l'amer, au sucré, aux subtiles alliances avec le pralin, le nougat, la nougatine, la crème fraîche, le sucre candi, l'orange confite, l'amande de Turquie, le marron d'Ardèche... Rien n'y fit ! Nos Europratiqués votèrent la réglementation. Dorénavant porterait le nom de chocolat toutes friandises à base de fèves de chocolat quant bien même celles-ci seraient appariées avec graisses végétales venues d'ailleurs c'est-à-dire de nulle part.

A peine remis de cette estocade, que l'on apprenait que nos marchés fermiers, qui font la gloire de nos villages ; étaient en

danger. En danger pour ne pas avoir assez sacrifié à la Déesse Hygie, au calibrage et cellofroid ; pour avoir privilégié d'offrir sur les étals les fruits et les légumes de la nature en leur état : frais cueillis, mûris sur pied et pas toujours conformes aux canons de beauté de la « Grande distrib ».

Quant aux volailles élevées aux grains, plumées de main de maîtresse femme, elles avaient la fâcheuse habitude d'être alanguies sur l'étal, comme abandonnées à la discrétion du chaland. Celui-ci après avoir soupesé de l'œil la victime de son choix, aimait en tâter le gras de la cuisse ou en caresser le bréchet. Au gré des allées qu'il parcourait toutes narines frémissantes, il respirait l'odeur fraîche de la marée, les effluves roboratives de camembert, re-blochons et livarots faits à cœur et ne pouvait résister à l'appel des charcutailles : rillettes d'oie, de canard, gras de jambon, andouillettes et andouilles.

Ouille, l'andouille ! Danger ! Les technoisants ont particulièrement à l'œil. En fait ils ont décidé de lui faire la peau ! Et l'on découvre que notre andouille nationale, de Vire ou de Quimperlé, ne serait plus corsetée de bon boyau de cochon bien de chez nous, mais d'intestins de bovins ! Et là bien fol qui s'y fie ! Le prion de l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) est peut-être tapi, le traître, dans quelques plis secret de cet infernal boyau. Ce boyau qui provient d'un ruminant nourri de ces infâmes farines concoctées par les laboratoires des mêmes trusts agro-alimentaires .

Le lobby de quelques multinationales veille au grain et agite le chiffon rouge du « principe de précaution » sous le nez de nos défenseurs de Sain et de Pasteurisé. Ces derniers, gageons-le, ne sachant pas à quel sommet de plaisir peut conduire une tranche d'andouille ou une andouillette grillée aux échalotes, sont en train de mettre au point les critères déterminants de leur fabrication, ce qui ne peut que nous inquiéter.

Aurons-nous droit à andouille et andouillette virtuelles ?

Si ma grand-mère, bonne Lorraine pleine de bon sens était encore de ce monde, je lui aurai laissé la conclusion de cet éditorial. Je pense qu'elle n'aurait pas manqué de dire, en parlant de ceux qui savent si bien s'occuper de notre bien vivre :

« C'est bien la peine d'avoir fait tant d'études pour finir dépendeurs d'andouilles ! »

Colette Lièvre



De Freud, des lamproies... et d'autres animaux

EN cet été de 1873, à Vienne capitale de l'empire austro-hongrois, année de ses 17 ans, Sigmund dort, flâne, tue le temps entre ses visites à la cinquième exposition universelle et la pratique des langues étrangères qu'il adore et pour lesquelles il excelle, notamment l'anglais. Il lui faut se remettre de la grande déception de ne pas, comme prévu, rejoindre ses demi-frères installés à Manchester, et choisir l'orientation de ses études à la prochaine rentrée puisqu'il vient d'avoir son baccalauréat.

Aucune vocation impérieuse ne semble cependant pouvoir déterminer un choix : droit, politique, médecine ? ... C'est pourtant pour cette dernière inclination qu'à l'automne de cette même année il s'inscrit à l'université de Vienne, université fort cotée à cette époque, « pour acquérir quelques notions des énigmes de l'univers où nous vivons et peut-être même contribuer à les résoudre ».

Débutaient ainsi huit années d'études universitaires dont l'aboutissement final sera le doctorat en médecine.

Elève brillant, studieux, boulimique de connaissances, il s'inscrit pour une première mise en bouche, dès le premier semestre, à 32 cours par semaine, bientôt suivis de 38 au deuxième semestre. C'est la biologie et la physiologie de la voix et du langage qui suscitent son plus grand intérêt.

La deuxième année de ses études médicales sera marquée, entre la zoologie et la physiologie, par l'adjonction de philosophie : sur invite du philosophe Franz Brentano il lira Descartes, Hume, Kant et Hegel. Période studieuse qui le vit se lever dès 7 heures le matin pour suivre jusqu'au soir cours et conférences, y compris le samedi, consacrer une partie de la nuit à la lecture et au travail...

C'est en troisième année de médecine, il a alors 20 ans, que, remarqué par un de ses professeurs, Carl Claus, et sur recommandation de celui-ci, il part pendant

deux mois d'été à l'Institut de Géologie Maritime de Trieste pour confirmer... la présence, de lobes d'apparence testiculaire, récemment découverts chez quelques spécimens d'anguilles par un scientifique italien. A ce travail est associée une bourse du Ministère de l'Education.

La tâche n'était pas simple car toutes les anguilles rencontrées ne montraient à l'intérieur de leur cavité abdominale que la présence d'une paire d'ovaires, les mâles, eux, attendant patiemment dans la mer des Sargasses les migrations et le retour de leurs dulcinées matures (ce fait ne fut connu que bien plus tard)!

L'été étant particulièrement pluvieux cette année-là à Trieste, le jeune Sigmund passa le plus clair de son temps au laboratoire à disséquer et à faire des coupes minces des gonades prélevées pour les observer au microscope. Quelque 400 anguilles mesurant de 20 à 65 cm furent ainsi

**Ma vie n'a d'intérêt
que dans son rapport
avec la psychanalyse.**

Sigmund Freud.

sacrifiées sans que Sigmund ne découvre un seul testicule ! En fin de séjour, bien décidé à lever tout ambiguïté sur ses observations, il

ajoute l'étude d'une quinzaine de congères achetés au marché à poissons, chez lesquels il découvre sans difficulté soit des ovaires, soit des testicules, démontrant ainsi la pertinence de ses observations.

Ces résultats obtenus chez les anguilles le découragent, mais firent l'objet de sa première publication scientifique⁽¹⁾. Cet été fut certainement pour Sigmund l'occasion de tester son opiniâtreté, son esprit d'observation et de réaliser ses capacités de scientifique avide de paillasse. Sa vocation était trouvée : il serait chercheur.

En 1876 il intègre l'Institut de Physiologie à un poste de chargé de recherche doté d'un modeste salaire. Cet institut est dirigé par Ernest Brücke (l'homme au terrible regard bleu qui hantera ses rêves des années plus tard), professeur que Sigmund admirait pour sa rigueur et sa dimension scientifique. La thématique majeure du laboratoire concernait la cellule nerveuse

se et les productions scientifiques issues de ses recherches étaient de première qualité et reconnues par la communauté scientifique internationale.

C'est là, dans ce laboratoire, que s'effectue la toute première rencontre entre Sigmund, jeune et talentueux chercheur, et la lamproie. Mais, pas celle qui ne remonte les fleuves que pour satisfaire des amours mortelles, la plus grosse, la plus carnassière, celle que nous aimons surtout dans nos assiettes, *Petromyzon marinus*, mais sa cousine plus petite *Petromyzon planeri*. Le travail scientifique qui s'étala sur trois années consistait à observer les fins prolongements issus des cellules nerveuses de la moelle épinière et à montrer, prouver, démontrer qu'ils participaient à la formation des racines dorsales des nerfs rachidiens. C'est là que Freud démontra son ingéniosité et son talent pour la chirurgie fine car il s'agissait d'isoler les cellules les unes des autres sans rompre leurs fins prolongements et de les couper pour les observer au microscope optique. Il bricola même un fixateur – mélange d'acide nitrique et de glycérine – qui permettait de dissoudre les cartilages protecteurs du système nerveux de la lamproie et ainsi de pratiquer une dissection fine. Les résultats de ces observations furent publiés en 1877⁽²⁾ ; enfin Freud entreprit l'étude de la lamproie marine⁽³⁾ qui possédait des cellules nerveuses plus grandes donc plus accessibles. Puis il abandonna ce matériel biologique pas toujours facile à se procurer pour l'étude du système nerveux de l'écrevisse⁽⁴⁾.

Par ses observations rigoureuses, son talent de dissection et d'histologiste, Sigmund s'inscrivait parmi les scientifiques ardents défenseurs de la théorie uniciste du système nerveux fait d'un tissu composé de cellules individualisées, s'opposant fondamentalement aux tenants de la théorie réticulariste, parmi lesquels des chercheurs talentueux tel Golgi, qui faisaient du système nerveux un « syncytium », c'est-à-dire un tissu constitué d'un ensemble de cellules partageant le même cytoplasme. Bien après Freud, la bataille faisait encore rage : il fallut attendre le microscope électronique pour apporter la preuve irréfutable de la théorie uniciste... Soixante ans plus tôt, Freud avait raison... grâce à l'aide involontaire mais précieuse de la lamproie !

Ses talents et travaux histologiques unanimement reconnus, Freud, il a alors 25 ans, passe sa thèse de médecine en 1881 et entre à l'hôpital de Vienne ; il intègre



le service de médecine générale, puis quelques mois plus tard le service de Meynert neurologue et psychiatre de talent. La carrière de Sigmund Freud comme neuroanatomopathologiste semblait tracée. C'était sans compter avec l'amitié forte et sincère de Breuer, rencontré quelques années auparavant à l'Institut de Physiologie et avec lequel il passait de longues soirées à discuter et à résoudre des cas difficiles de patients. Breuer lui fit découvrir le cas d'Anna O..., jeune hystérique sourde qui illustra les bienfaits de la « cure par la parole ». Une nouvelle aventure scientifique se dessinait pour Freud, la rencontre avec Charcot à Paris se profilait : ainsi débutait une autre histoire, plus connue celle-là...

J.-E. Surleve – Bazeille
Maître de Conférence
à l'Université Bordeaux I

BIBLIOGRAPHIE

1. Freud S. (1877) Beobachtungen über Gestaltung und feineren Bau der als Hoden beschriebenen Lappenorgane des Aals. Sitzungsber. Math-Naturwiss. Cl. k. Akad. Wiss. (Wien) 75, 419–431.
2. Freud S. (1877) Über den Ursprung der hinteren Nervenwurzeln im Rückenmark von *Ammocoetes* (*Petromyzon planeri*). Sitzungsber. Math-Naturwiss. Cl. k. Akad. Wiss. (Wien) 75, 15–27.
3. Freud S. (1878) Über Spinalganglien und Rückenmark des *Petromyzon*. Sitzungsber. Math-Naturwiss. Cl. k. Akad. Wiss. (Wien) 78, 81–167.
4. Freud S. (1882) Über den Bau der Nervenfasern und Nervenzellen beim Flusskrebs. Sitzungsber. Math-Naturwiss. Cl. k. Akad. Wiss. (Wien) 85, 9–46.



Procès-verbaux des visites faites par ordre du roy concernant la pesche en mer

Suivons monsieur Terrasson du Parc pendant son périple dans les ports de pêche de bord de mer, du Bassin d'Arcachon, de Garonne et de Dordogne dans la première moitié du 18^e siècle.

LES pêcheurs du Paillet sont, de toute la côte de la rive de l'Est de la Garonne jusqu'au bec d'Am-bès, ceux de tous qui font les pesches les plus considérables. Ils ont trois grandes filadières, avec lesquelles ils vont à la mer faire la pesche et le commerce des huîtres comme nous l'avons cy devant expliqué ; pour faire les différentes pesches avec les rets cy après, ils ont quinze autres petites filadières.

Les pêcheurs de Paillet ont de quatre sortes de trameaux qui sont les bijarreres et les estoires qui sont les rets courants, volants, ou dérivans, comme nous l'avons déjà observé, et les tirolles et les tirolets qui sont des trameaux par fonds, comme les picots et les trameaux sédentaires. Ils ont des seines ou tressons et traineaux, des sarrouests, tressonnets ou feinettes, des trulles trullottes et maniolles, des bourgnes, nasses, bouriques, ou paniers aux anguilles et aux lamproyes, et se servent aussi d'ains ou d'ameçons.

Les bijarreres et les estoires qui font la pesche à la dérive servent, comme tous les mêmes rets, à faire la pesche du saumon et de l'aloise durant la saison de la fin de février à celle de juin. Les pêcheurs prennent aussi avec ces sortes de rets des creacs ou esturgeons qui se maillent aisément dans toutes sortes de trameaux, et même il n'est pas nouveau que les pêcheurs de la Manche en ayent pris à la ligne à l'hameçon lorsqu'ils tendent leurs cordes près des embouchures des rivières. Mais il ne s'en fait pas une pesche réglée, comme il s'en pratique dans la Gironde.

Les mailles des hameaux ou de l'armail des bijarreres sont d'un grand échantillon, ayant dix pouces en carré et celles de la carte ou charte ont vingt cinq lignes en carré.

Les mailles des hameaux des estoires ont sept pouces neuf lignes en carré et celles de la nappe, carte, ou ret du milieu ont

vingt et une lignes en carré ; ainsi elles sont beaucoup plus larges que les mêmes rets qui servent aux pêcheurs des lieux précédens.

Les trameaux sédentaires des tirolles larges ont les mailles des hameaux de cinq pouces neuf lignes en carré et celles de la carte, toile, nappe, ou ret du milieu ont quinze lignes aussi en carré.

Les petites tirolles ou tirolets ont les mailles de l'armail de cinq pouces en carré, et celles de la charte ou ret du milieu de douze lignes seulement en carré.

La grande traine, trusse ou grand tresson a les mailles de quinze lignes en carré. Elle sert à la pesche des saumons et des

aloses comme les mêmes rets de la rivierre de l'Adour, dans laquelle l'usage de ces rets est libre aux pêcheurs ; et dans cette partie de la Garonne, les seigneurs se sont emparés de ce droit et ne permettent de se servir de la grande seine qu'a leurs fermiers. Cette pesche se fait de même que dans la rivierre de Seine, avec un bateau seulement, en hallant le ret à bras le long du rivage.

La traine sert depuis la fin de mars jusqu'à la fin de juin.

Les tressonnets, seinets, sarrouests ou petites seines servent aux pesches après que la saison de se servir de la grande seine est passée ; ainsi on s'en sert pendant neuf

Ce texte est extrait de l'ouvrage en cours d'impression *Pêches, pêcheries et pêcheurs en Aquitaine au XVIII^e siècle*. Il s'agit d'un manuscrit édité par la première fois et d'un grand intérêt. Illustré avec près de 50 dessins et lavis originaux, le texte fut rédigé en 1727 par Terrasson du Parc, commissaire ordinaire de la marine, inspecteur général des pêches du poisson de mer, missionné par arrêté royal à visiter tous les ports de pêche des Amirautés de Bayonne et de Bordeaux.

Monsieur Terrasson du Parc va entreprendre un long périple qui l'emmènera à visiter et à rendre compte de l'activité de tous les ports de mer et du Bassin d'Arcachon, mais aussi, les petits ports de pêche situés de part et d'autre de la Gironde, de la Garonne et de la Dordogne.

Il ne se contente pas de surveiller la bonne conformité du matériel de pêche, des filets, il enregistre aussi les plaintes des pêcheurs professionnels, de leurs relations difficiles – déjà – avec les pêcheurs occasionnels (paysans et artisans) ou avec les seigneurs qui les exploitent.

Plusieurs spécialistes érudits sur ces questions ont participé à cet ouvrage : Madame Anne-Marie Cocula (Université de Bordeaux III) Monsieur Jacques Bernard (Professeur honoraire Université de Bordeaux III) Monsieur Charles Daney (spécialiste du Bassin d'Arcachon) Monsieur Yan Laborit (Musée de la pêche et du poisson de Creyhet).

Cet ouvrage édité par les Editions du C.L.E.M. paraîtra à la fin de l'année, et peut être retenu en souscription au prix de 350 francs, (au lieu de prix public de 400 francs).

Renseignements C.L.E.M. Mairie de Camiac et Saint-Denis.

En souscription

Pêches, pêcheries et pêcheurs en Aquitaine au XVIII^e siècle

Procès-verbaux des visites faites par ordre du Roy concernant la pêche en mer par Terrasson du Parc, commissaire ordinaire de la marine, inspecteur général des pêches.

Dans la notice de la notice Aquitaine de la notice et de la notice

Notice de la notice et de la notice, Notice de la notice, Notice de la notice

Manuscrit original illustré d'une centaine de dessins à l'encre et lavis de la notice



avec la collaboration de
Madame Anne-Marie Cocula, M. Jacques Bernard,
M. Charles Daney, M. Yan Laborit

Collection Archives et Climatiques d'Aquitaine
C.L.E.M.